

Septembre 2010 – Volume 2 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Travaux d'amélioration des balcons aux habitations Le Domaine des Rapides



Depuis quelques années, des travaux majeurs aux habitations Le Domaine des Rapides ont apporté plusieurs améliorations durables et sécuritaires. Afin de poursuivre sur la même lancée, des travaux qui visent à améliorer l'apparence, l'imperméabilité et la solidité des balcons sont prévus.

Les travaux débutés le 30 août s'échelonneront sur une période de six semaines et devraient être terminés à la mi-octobre. Ils consistent à nettoyer les surfaces des balcons là où il y avait du tapis gazon et des résidus de colle, à réparer celles qui sont abîmées et à installer une membrane imperméabilisante.

Ces travaux, d'une valeur de 250 000 \$, sont nécessaires car les surfaces des balcons se sont détériorées, et avec le temps, l'eau qui s'infiltre peut faire rouiller l'armature et provoquer l'éclatement du béton.

Un tel chantier entraîne quelques désagréments : du bruit, de la poussière, le va-et-vient des ouvriers aux alentours ainsi que la présence d'une nacelle sur le terrain. De plus, l'accès aux balcons ainsi qu'à une partie du stationnement sera interdit, notamment au moment des travaux à l'avant de l'immeuble à cause de la présence des équipements de l'entrepreneur.

Nous sommes conscients des incon vénients que causent les travaux. Nous espérons améliorer votre confort et votre qualité de vie durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

STATIONNEMENT

Les locataires détenteurs des **lots numéro 1 à 11** recevront une vignette temporaire qui leur permettra de stationner leur véhicule dans le stationnement du **720 ou du 760, rue Gamelin** où un nouveau lot leur sera attribué dès le 30 août pour une période d'environ un mois.

L'ENTREPRENEUR

Construction Camvi inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Le Domaine des Rapides. L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h 30 à 16 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait. **Il est aussi possible que l'entrepreneur vous fixe un rendez-vous pour accéder au balcon par votre logement.**

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS LE DOMAINE DES RAPIDES

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Surveillant de travaux :
Marcel Galarneau
- ◆ Directeur de projets :
Martin Ménard

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE :

- ◆ Préposée à la sécurité :
Aline Gervais
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
José-Thedy Telfort
- ◆ Agent de location :
Hanane Khabbaz
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin



Danielle Lacroix



Martin Ménard



José-Thedy Telfort



Patrick Benjamin

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Pour la bonne marche des travaux, l'équipe de l'Office municipal d'habitation de Montréal fait appel à votre collaboration. **Portez attention aux avis que vous recevrez.**



**ENLEVEZ
TOUS LES
OBJETS
QUI SE
TROUVENT
SUR VOTRE
BALCON.**

PRÉVENTION SUR LE CHANTIER

- Pour prévenir les accidents, tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.
- Circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge

Graphisme
Optik Design inc.